Liberte Politique

## Modification du génome d'embryons humains : une décision de l'Académie de médecine qui interroge

Article rédigé par contact, le 03 mai 2016

[Source: Alliance Vita]

Lors du colloque de la Fédération des académies européennes de médecine (FEAM) qui s'est tenu à Paris le 28 avril 2016, l'Académie nationale de médecine française s'est prononcée en faveur du développement des recherches sur l'embryon humain et les cellules reproductrices. Pour Alliance VITA, cette prise de position, à la fois floue et inquiétante, a de quoi susciter inquiétudes et interrogations.

L'Académie de médecine recommande même d'adapter les textes nécessaires au développement de ces recherches en France et en Europe.

Pourtant, elle pointe du doigt qu'en l'état actuel des connaissances, il est inconcevable et non souhaitable d'envisager des applications cliniques : c'est-à-dire de faire naître un enfant issu d'un embryon ayant subi in-vitro des modifications de son ADN.

Pour Alliance VITA, promouvoir ces recherches constitue déjà le franchissement d'une ligne rouge, une première étape d'un **toboggan aux perspectives eugéniques et transhumanistes**. En effet, si les techniques se perfectionnent, et montrent dans l'avenir que des embryons ainsi conçus sont viables, la tentation sera forte alors de **faire naître des enfants génétiquement programmés et modifiés**. Ils seront alors **cobayes** à vie d'une technique qui les aura ainsi créés de toutes pièces.

En ce 29 avril où des débats au sein du "**Human Gene Editing'**" se tiennent à Paris sur l'utilisation de la technique du CRISPR-Cas9, **notre pays devrait être à l'avant-garde éthique**, comme il l'a été sur l'enjeu majeur du clonage par exemple, et contribuer à promouvoir l'encadrement éthique de la recherche.

Alliance VITA rappelle que c'est l'aval donné aux recherches détruisant l'embryon humain en 2004 qui a ouvert la porte aux dérives hier interdites et aujourd'hui préconisées. L'embryon humain vivant devrait être protégé de toute recherche portant atteinte à son intégrité. Car l'utiliser pour le détruire ensuite est contraire à la dignité de tout être humain.